

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > MANIFESTATIONS ET COLLOQUES

"Regards croisés sur le coemploi", colloque organisé par le CDA et l'Université de Bordeaux

LE 1 OCTOBRE 2021

Université de BORDEAUX

Pôle juridique et judiciaire - Amphi ELLUL
35 place Pey-Berland
33000 Bordeaux

Un dialogue riche et fécond entre
universitaires et praticiens sur l'évolution de la
notion de coemploi



La notion de coemploi a récemment été remise sur l'ouvrage par un arrêt rendu par la chambre sociale de la Cour de cassation du 25 novembre 2020 (n° 18-13.769). Le colloque du 1er octobre 2021 sera l'occasion de revenir sur l'évolution de cette notion et d'expliquer la nouvelle définition jurisprudentielle. L'organisation de ce colloque a deux objectifs. Le premier est de réunir des universitaires et des hauts magistrats pour instaurer un dialogue riche et fécond entre la doctrine et la jurisprudence. Le second objectif est de réunir des spécialistes issus de différentes branches du droit (droit du travail, droit des sociétés, droit des entreprises en difficulté et droit administratif) afin d'apporter un éclairage "pluri-disciplinaire" sur la notion de coemploi